

## ➔ GENDARMERIE NATIONALE



### POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATION :

[www.gendarmerie.interieur.gouv.fr](http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr)  
[www.ssi.gouv.fr](http://www.ssi.gouv.fr)



### POUR SIGNALER :

- DES PIRATAGES DANS UNE ENTREPRISE :  
[cyber@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:cyber@gendarmerie.interieur.gouv.fr)
- DES CONTENUS ILLÉGAUX SUR INTERNET :  
<https://www.internet-signalement.gouv.fr>
- DES COURRIELS OU SITES D'ESCROQUERIES :  
<https://www.internet-signalement.gouv.fr> ou 08 05 805 817
- DES SPAMS :  
<https://www.signal-spam.fr>
- DES SITES DE PHISHING :  
<https://phishing-initiative.fr/>
- DISPOSITIF NATIONAL D'ASSISTANCE AUX VICTIMES DE CYBERMALVEILLANCE  
<https://www.cybermalveillance.gouv.fr/>

**En cas d'urgence, composez le 17**

**QUESTIONS / RÉPONSES**

Je viens de recevoir un e-mail bizarre, d'une personne que je ne connais pas, se disant d'origine étrangère et me demandant de l'aider. Que dois-je faire ?  
*Vous ne devez pas répondre, ni accuser réception. Ce type de message cache une tentative d'escroquerie.*

J'ai voulu acheter un objet sur un site de vente aux enchères sur Internet. Après quelques échanges par mail avec le vendeur, je lui ai envoyé un virement de la moitié du prix. Je devais recevoir la marchandise dans les huit jours, mais je n'ai jamais rien reçu.  
*Vous avez été victime d'une escroquerie à la « fausse vente ». Vous devez signaler les faits au site marchand et déposer une plainte au commissariat ou à la gendarmerie le plus proche de votre domicile, même si le vendeur est situé à l'étranger. Cette plainte permettra d'ouvrir une enquête.*

En cas de plainte, des frais me seront-ils facturés ?  
*Le dépôt de plainte est une formalité totalement gratuite.*

J'ai été victime d'une utilisation frauduleuse de mon numéro de carte de paiement sur Internet. Est-ce à moi de supporter le montant du préjudice ?  
*Si vous avez signalé le problème à votre banque, elle vous a demandé un récépissé de dépôt de plainte. Si vous avez fourni ce document, votre banque doit recréditer votre compte du montant litigieux dans le délai d'un mois.*

Le sentiment de culpabilité est fréquent chez les victimes d'escroquerie sur Internet. Mais les responsables sont les auteurs de ces infractions, déterminés à obtenir par tout moyen ce qu'ils veulent.

### Si vous êtes victimes d'une escroquerie sur Internet :

- ▶ Appelez en priorité votre banque pour le signaler.
- ▶ Déposez une plainte à votre brigade de gendarmerie (si vous ne pouvez pas vous déplacer, les gendarmes peuvent prendre votre plainte à votre domicile).

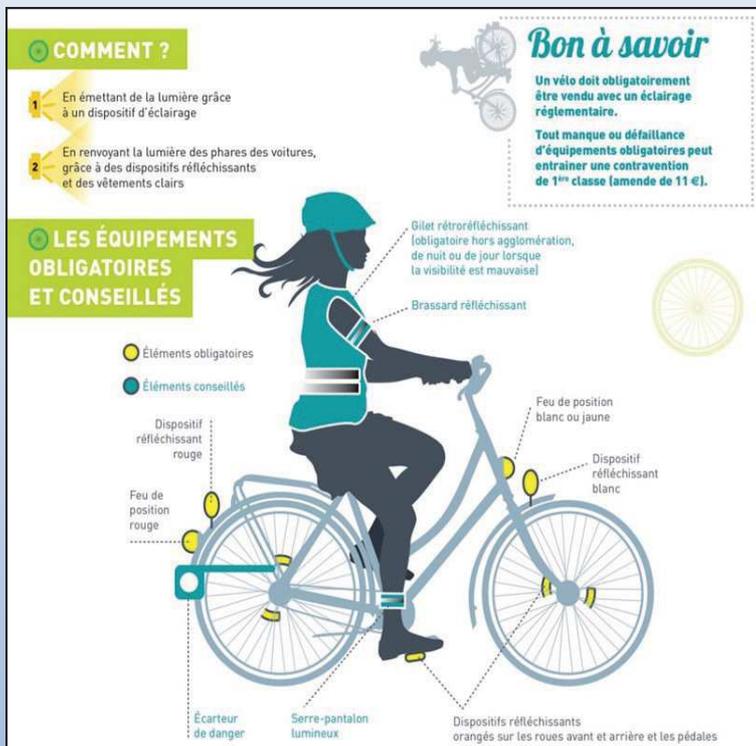
## LA POLICE MUNICIPALE PASSE AU VERT

La Police Municipale du Pays d'Erstein a remplacé son ancien véhicule diesel par un véhicule électrique de type Zoé. Une acquisition dans l'air du temps qui participe à la décarbonation des déplacements et des interventions des effectifs municipaux et qui permet de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air.

Un second véhicule à faible émission de CO2 sera prévu en 2022.



## CODE DE LA ROUTE



La Police Municipale du Pays d'Erstein mène régulièrement des actions de prévention routière. Un constat : les vélos ne sont pas toujours conformes. Pour être en sécurité, le cycliste doit donc appliquer les règles de conduite au même titre que les autres usagers de la route.

Pour rouler en sécurité, il est dès lors impératif que le cycliste circule avec une bicyclette présentant un bon état général, bien équipée pour se déplacer de jour comme de nuit.

Il est donc également judicieux de s'équiper de manière à être distingué par tous les autres usagers de la chaussée avec un vélo en bon état et bien équipé. À l'instar des motocyclistes et des cyclomoteurs, la seule protection individuelle protégeant efficacement la tête en cas de chute reste le port d'un casque individuel de protection quel que soit l'âge du cycliste.

## SHUNTS DE LA 83 ET CIRCULATION SUR LES CHEMINS AGRICOLES : DES CONTRÔLES APPRÉCIÉS

Des contrôles sont régulièrement réalisés le matin lors des bouchons : tourne à gauche en bas du pont, circulation sur chemins agricoles depuis St Ludan ou la gare de Limersheim,...

Les policiers indiquent avoir souvent des retours positifs lors de leur présence. En effet, la très grande majorité des automobilistes respecte les règles et sont confortés dans cette dynamique lorsque les fraudeurs sont verbalisés.

Les contrevenants verbalisés apprécient moins les contrôles, certains ne contestent pas tandis que d'autres trouvent toutes les excuses imaginables, voire sont plus virulents avec les forces de l'ordre habituées à gérer ces situations.

# SÉCURITÉ



Contrôle de la Police Municipale  
le 18 novembre 2021 de 7h30 à 08h45

19 contraventions pour tourne à gauche et  
circulation sur chemin agricole.

## UNE CIRCULATION QUI S'APAISE DANS LE VILLAGE

Les 30km/h dans le village sont effectifs depuis novembre 2017 et concernent maintenant la seule rue du Château suite au développement des zones de rencontre.

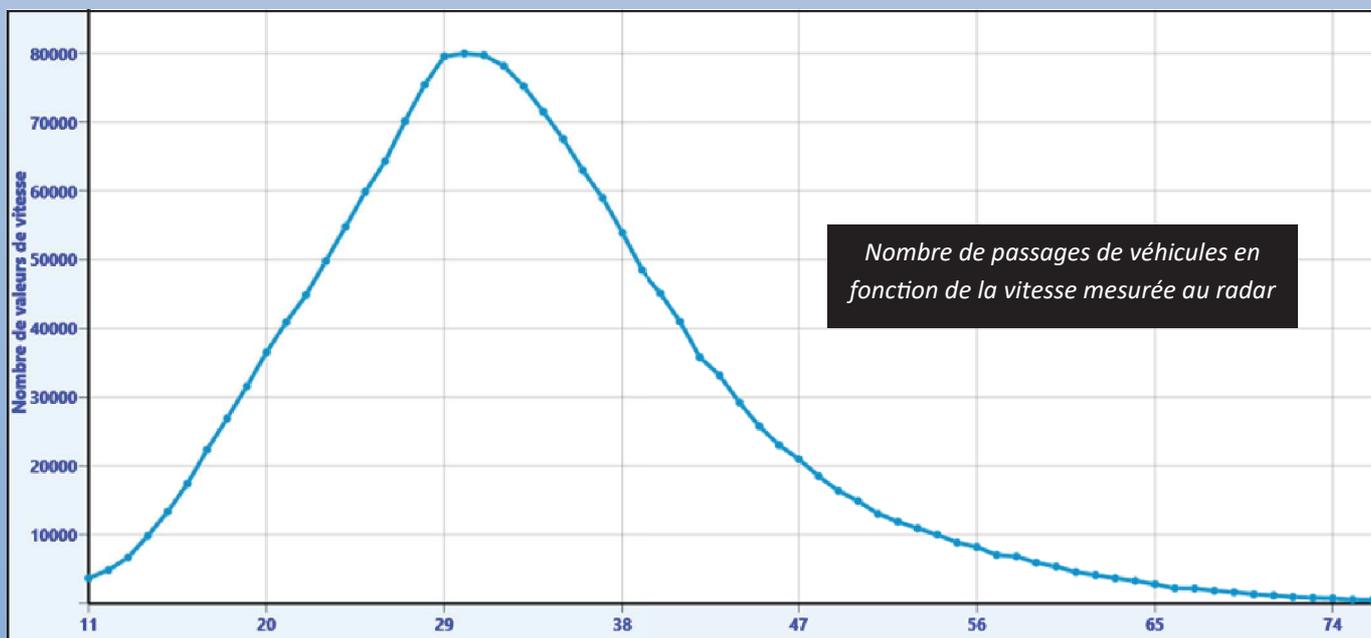
La circulation s'est apaisée pour la majorité d'entre nous, mais quelques uns doivent encore poursuivre leur efforts



Les données du radar pédagogique sont intéressantes, mais elles sont à prendre avec prudence car certains véhicules sont détectés avant d'entrer dans le village alors que d'autres sont détectés juste devant le radar.

### Quelques chiffres concernant l'année 2021:

- Environ 900 véhicules entrent en moyenne chaque jour dans le village
- La vitesse moyenne mesurée est de 33km/h
- 50% des véhicules respectent la vitesse de 30km/h
- 15% des véhicules roulent à plus de 42km/h :
  - 5% entre 42 et 50 km/h
  - 8% entre 50 et 70km/h
  - 2% à plus de 70km/h



## ➔ ASSOCIATION FONCIÈRE : DES NOUVEAUX PANNEAUX SUR LES CHEMINS AGRICOLES

En 1991, le Maire Sprauel avait pris un arrêté municipal, encore en vigueur, et qui interdit la circulation sur les chemins agricoles sauf pour les ayants droits (propriétaires, exploitants agricoles, chasseurs,...).

Cet arrêté avait mis à la charge de l'association foncière la mise en place des panneaux réglementaires destinés à informer les automobilistes des interdictions de circulation.

Un travail d'état des lieux a été mené cette année, y compris avec les panneaux présents sur le ban des communes voisines et débouchant à Ichtratzheim. L'objectif étant qu'aucun automobiliste ne puisse ignorer que la circulation sur ces chemins privés n'est pas publique et qu'elle est réservée aux seuls besoins de la zone agricole.

En 2021, quatre panneaux ont été rajoutés pour compléter / remplacer les panneaux mis en place début des années 90.

Ce travail et ces panneaux permettent à la Police Municipale de faire respecter l'arrêté municipal et garantir ainsi que ces chemins conservent leur vocation issue du remembrement.



## ➔ ICHTRATZHEIM-FAUBOURG ET RD 83



Entrés en service à l'été 2020, le carrefour et l'aménagement global ont été inaugurés le 26 janvier 2021 en présence d'élus locaux et de parlementaires.

Présentation aux élus des travaux réalisés à Ichtratzheim-Faubourg et qui s'inscrivent dans le projet global de traversée de la 83 dans la zone d'agglomération d'Ichtratzheim-Fegersheim-Lipsheim



Ce moment a été l'occasion pour le Maire de remercier les principaux financeurs représentés par les Présidents, Jean Rottner pour la Région Grand Est et Frédéric Bierry pour la Collectivité Européenne d'Alsace. Il a aussi été question de la taxation des PL en transit sur les routes alsaciennes, et des enjeux de mobilité (infrastructures routières, transports collectifs, covoiturage, habitudes de télétravail,...)

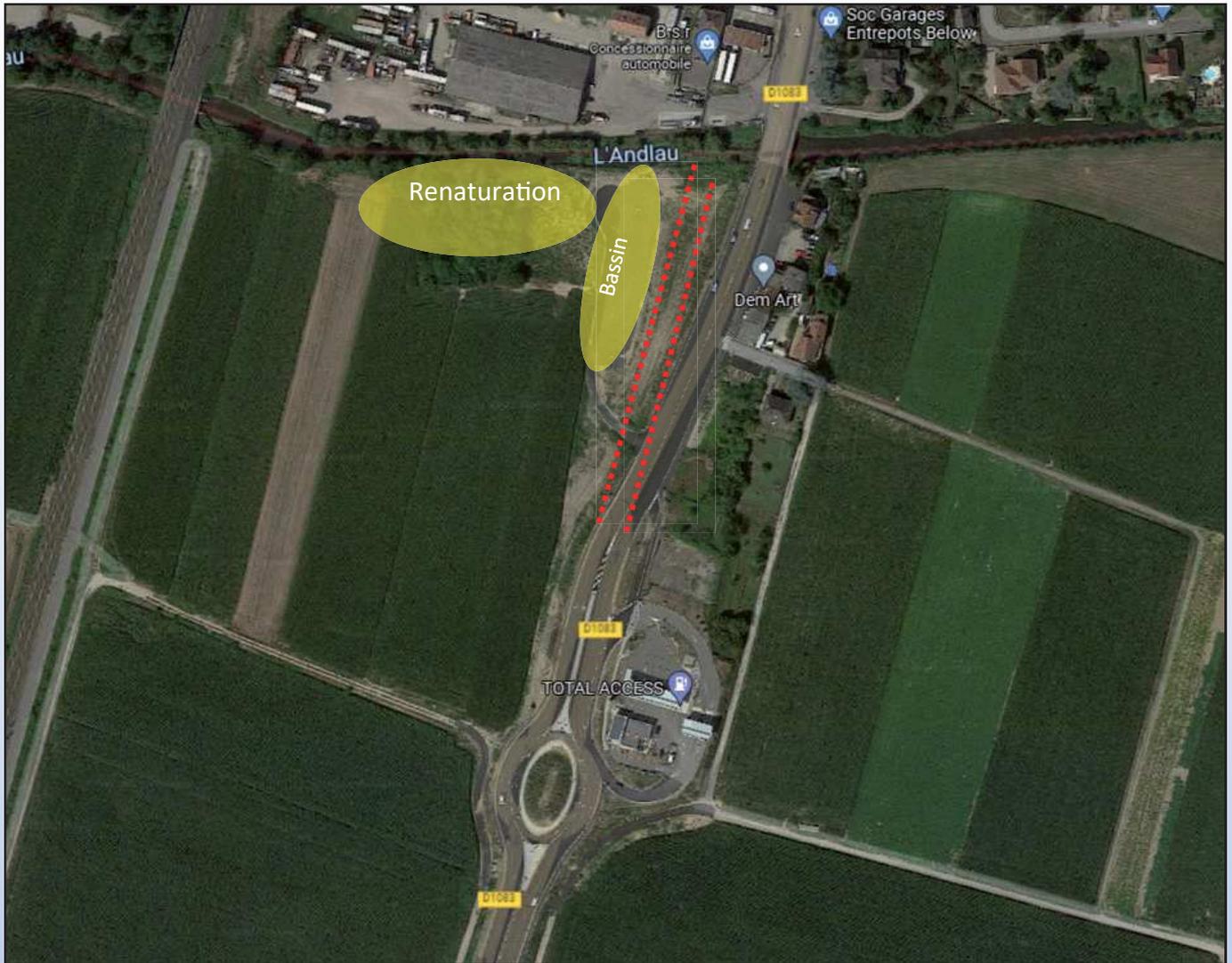




La synchronisation des feux entre le carrefour d'Ichtratzheim et de Fegersheim (onde verte) permet de laisser des temps sans véhicules afin que les riverains puissent s'insérer, tout en conservant un temps de parcours similaire pour les véhicules circulant sur la 83.



Suite à l'arrêté conjoint signé en janvier 2021 par des Maires, la Collectivité Européenne d'Alsace et l'Euro-Métropole de Strasbourg, le nombre de PL circulant sur la 83 a diminué d'environ un tiers suite aux comptages réalisés (1000 à 1200 PL/jour en moins par rapport à 2019).



La surface appartenant à la CEA et située au Nord-Ouest de l'aménagement est constituée de 3 zones principales :

- Une réserve foncière pour permettre la connexion de la 83 à l'aménagement du projet de carrefour de Fegersheim-Lipsheim (pointillés rouges)
- Un bassin enterré pour collecter les eaux pluviales
- Une zone qui va être renaturée par la CEA dans le cadre de compensations environnementales



Des tracteurs en transit sur la 83 afin de défendre leurs intérêts (manifestation à Strasbourg des agriculteurs le 30 avril)

## ➔ DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE LES INCENDIES - DECI : DE LA THÉORIE À LA PRATIQUE

Le Maire avait formalisé le 28 février 2020 un arrêté municipal DECI qui fixe les points d'eau utilisables par les Pompiers.

Cet arrêté intègre les poteaux et les puits d'incendie dont les entretiens et vérifications réalisés par le SDEA, sont à la charge de la commune. Le 31 juillet a malheureusement été une mise à l'épreuve réelle des moyens, avec un besoin en eau de 300m<sup>3</sup>/h (4 poteaux et 1 puits en simultanément), bien supérieur aux préconisations théoriques du SDIS utilisées pour le dimensionnement des besoins en cas de feu d'une habitation.

Le passage de cette épreuve a été concluant puisque les Pompiers ont disposé de l'eau dont ils avaient besoins pour lutter contre le feu.



*Le 2 juillet 2021 la commune a fait procéder à l'entretien des deux puits d'incendie du village*



*Vérification périodique 2021 des puits d'incendie par le SDEA aux frais de la commune (test de débit)*

# SÉCURITÉ



*Le 31 juillet 2021 utilisation par les Pompiers, via une motopompe, d'un des deux puits durant de nombreuses heures pour lutter contre l'incendie qui s'est déclaré rue du Château*



*Des besoins en eau exceptionnels ont été nécessaires aux Pompiers : les moyens communaux en eau ont été à la hauteur des besoins*



Fin octobre : réalisation d'un marquage au sol devant les puits dans le cadre d'un projet global sur le stationnement dans la commune engagé dès le printemps 2021

## ➔ CHUTES DE NEIGE : DÉNEIGEMENT ET PNEUS NEIGE



Première utilisation de l'épandeuse communale de sel de déneigement le 14 janvier 2021 : salage préventif avant la couche de neige pour faciliter le déneigement à la lame



Une quinzaine de centimètres de neige sont tombés entre le 14 et 15 janvier 2021. Travail intense de déneigement des rues pendant de nombreuses heures par un agriculteur, en convention avec la commune. Ce travail permet à chacun de circuler au mieux et aux enfants d'accéder à l'école.

# SÉCURITÉ



Rupture d'un câble téléphonique avec le poids de la neige



Des routes déneigées et praticables



La joie des enfants qui suite à l'annulation des transports scolaires peuvent jouer dans la neige

## Chacun est responsable de s'adapter aux conditions climatiques



Afin d'améliorer la sécurité des usagers de la route par temps de neige et de verglas et d'éviter le blocage des routes en cas d'intempéries, les automobilistes doivent équiper leur véhicule à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2021.

=> 139 communes bas-rhinoises sont concernées par cette obligation (situées en zone montagneuse ou dans le piémont des Vosges) Liste : <https://bit.ly/3aubWVk>

Même si ce n'est pas obligatoire dans les communes de la plaine d'Alsace, les pneus neige sont recommandés car ils offrent une meilleure adhérence qu'un pneu Été, même sans neige, et dès que la température descend sous 7°C.

Les gestionnaires de voirie disposent d'un plan de déneigement, définissant les axes prioritaires à déneiger. Ils doivent mettre en œuvre des moyens pour déneiger en fonction des priorités, et non garantir que toutes les routes soient déneigées dès que les premiers flocons tombent.

### **Pneus neige et déneigement sont complémentaires : chacun à son rôle pour s'adapter à l'hiver**



A défaut de pneus neige ou de chaînes, il reste le traineau. Ichtratzheim le 16 janvier 2021.

## UN BEAU DÉBUT D'AUTOMNE ROSE ET SOLIDAIRE

Il est maintenant de tradition que la marche d'octobre rose traverse la commune d'Ichtratzheim. Comme chaque année les élus et bénévoles se mobilisent pour cette animation qui vise à prévenir les cancers et à aider ceux qui en sont atteints.



*Ichtratzheim se pare de rose en solidarité avec la Ligue contre le cancer*



*Traditionnelle marche de soutien Le 10 octobre, à la cabane des pêcheurs*



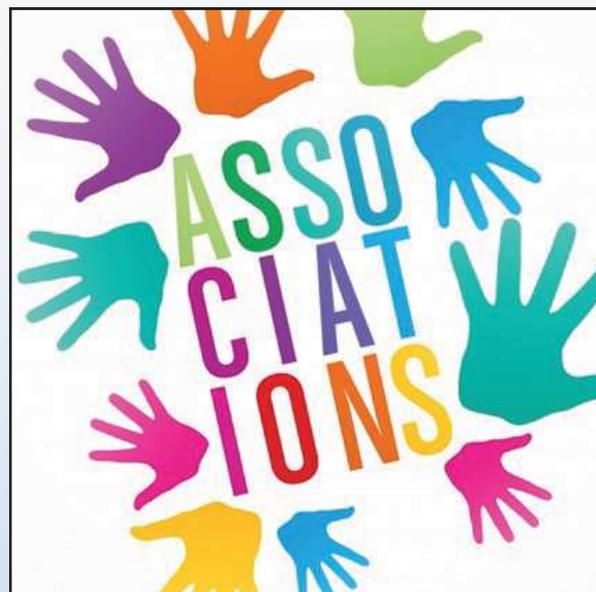
*Abords de l'école et terrain de jeux à Ichtratzheim Un espace sans tabac !*



## ➔ SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS : DES MONTANTS INÉDITS

Ces trois dernières années, 12.600€ ont été orientés vers les associations et structures communales afin de soutenir le dynamisme bénévole mis à rude épreuve par la crise sanitaire (manifestations empêchées,...).

Au-delà des subventions communales allouées par le Conseil Municipal, une enveloppe d'un montant de 3.000€ est depuis 2020 mise à disposition du Maire par la Com Com (auparavant 915€/an, puis 2000€/an). Cette enveloppe d'un montant inédit limité à la durée de la crise sanitaire, vise à soutenir les associations d'Ichtratzheim dans les projets qu'elles mènent en cette période. L'attribution est ensuite confirmée formellement par un vote du conseil communautaire.



## ➔ SYNTHÈSE DES SUBVENTIONS COMMUNALES ACCORDÉES

		AAPPMA	Passerelle	ADSI	Paroisse	Bien être	Foncière
2019	Commune (soutien au fonctionnement)	300 €	150 €	150 €	Pas de demande	salle mairie gratuite	600 €
	Maire via com com	2000€ pour travaux de bâtiment					
2020	Commune (soutien au fonctionnement)	Pas de demande	150 €	200 €	Pas de demande	salle mairie gratuite	600 €
	Maire via com com		1000€ pour soutien à l'école	2000€ pour le marché de Noël			
2021	Commune (soutien au fonctionnement)	Pas de demande	150 €	200 €	1500 € (hors soutien cloche en cours)	salle mairie gratuite	600 €
	Maire via com com				3000€ Impacts du COVID		
<b>TOTAL</b>		<b>2 300 €</b>	<b>1 450 €</b>	<b>2 550 €</b>	<b>4 500 €</b>	<b>salle gratuite</b>	<b>1 800 €</b>

## ➔ LA PAROISSE SAINT GALL

Cette année, avec le ralentissement de la pandémie due à la Covid, nous reprenons nos habitudes de manière différente pour aller, encore plus, à l'essentiel.

Et voilà qu'un projet, bien indépendant de notre volonté, s'invite au programme. En effet, suite à un audit général de l'installation campanaire, non seulement la refonte de la cloche n°2 s'avère indispensable mais aussi une intervention sur l'ensemble de l'installation sera obligatoire.

Seule, la paroisse n'arrivera pas à financer la cloche et les travaux induits.

Nous sommes en attente des réponses de la Commune, de la Collectivité Européenne d'Alsace et de la Région Grand Est. Nous les avons toutes sollicitées pour des aides ponctuelles et des subventions.

Par ailleurs, suite à l'information distribuée dans les boîtes aux lettres, de belles initiatives associatives et personnelles sont en train d'émerger. Ce sera l'occasion de fédérer et de travailler avec toutes les associations communales.

Aujourd'hui déjà l'association de Pêche a mis à disposition le chalet pour la distribution du repas paroissial à emporter, initié avec la paroisse de Hipsheim. L'association Bien-Etre travaille sur le sujet et viendra vers nous une fois sa réflexion aboutie.

Bien évidemment toutes les autres idées et actions seront les bienvenues.

Comme nous le faisons pour toutes les actions paroissiales nous vous informerons régulièrement de l'avancement de ce beau projet. Nous n'arriverons pas à le mener à terme sans vous et osons pouvoir compter sur vous tous !



François-Xavier SPRAUEL  
Président du  
Conseil de Fabrique d'Eglise

## ➔ ASSOCIATION BIEN-ÊTRE

Il n'est pas toujours évident de se motiver pour faire du sport ; une séance chaque mercredi agira sur votre moral et votre santé.

C'est pourquoi l'Association Bien-Etre vous offre la possibilité de faire du sport régulièrement à côté de chez vous, dans une ambiance zen et sympathique, le mercredi de 20h30 à 21h30 dans la salle de la Mairie, sauf pendant les congés scolaires.

VALANCE Francine  
Présidente de l'association Bien-Être

## ➔ L'ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG D'ICHTRATZHEIM

Grâce aux donateurs et à leur générosité, c'est 1 million de personnes qui sont soignées chaque année en France.

Les produits sanguins issus des dons du sang ont une durée de vie limitée. C'est pourquoi, pour répondre aux besoins des malades, la mobilisation des donateurs est nécessaire de manière régulière et constante.

A certaines périodes de l'année, les dons sont moins nombreux. Cela a été notamment le cas pendant les différentes vagues de l'épidémie de COVID où les réserves ont nettement diminué.

Le SARS- CoV-2, est un virus respiratoire qui se transmet par les voies respiratoires et non par le sang. Même en période d'épidémie le don du sang reste possible. Le pass sanitaire n'étant pas exigé.

L'ADSI a pour objectif de promouvoir le don du sang à un échelon plus local et organise chaque année au mois de juillet une collecte de sang avec l'aide de l'EFS (Etablissement Français du Sang).

L'équipe de l'ADSI a également à cœur de proposer au sein de notre village des animations tout au long de l'année permettant ainsi des temps de rencontres et de convivialité.

Le début de l'année 2021 a encore été marqué par des restrictions sanitaires qui ont empêché la tenue de certaines manifestations. Toutefois au vu de l'évolution sanitaire et en respectant les protocoles en vigueur l'équipe continue de mener différents projets :

- Décembre 2020 : Vente de sapins et mise en place de panneaux décoratifs de Noël dans le village.
- 20 Mars : Osterputz, nettoyage de notre village
- 9 Juillet : collecte de sang suivie d'un barbecue sous le signe de la bonne humeur. 42 donateurs ont été accueillis, un grand merci à tous.
- 31 Octobre : Halloween, chasse aux monstrueuses figurines à travers les rues du village avec concours de citrouilles et dégustation de notre traditionnelle soupe de potiron
- 4 Décembre : 1<sup>er</sup> marché de Noël



**Merci aux donateurs**

## VIE LOCALE



L'équipe de l'ADSI est composée de 9 membres bénévoles, si vous souhaitez nous rejoindre c'est avec plaisir que nous vous accueillerons.

Vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : [adsi67640@gmail.com](mailto:adsi67640@gmail.com)

Pour suivre l'actualité de notre association, rejoignez-nous sur notre page Facebook.



Pour l'ADSI,  
Cécilia MOCA et Ilhame FARHAT

## ➔ NAISSANCES



- **IDRISSI Naïm**, né le 03/05/2021  
à Schiltigheim  
Fils de IDRISSI Wahib et KURTZ Laura

- **SKORACKI Thibault**, né le 15/05/2021  
à Strasbourg  
Fils de SKORACKI Alexandre et MOCA Cécilia



- **BUGNAR Phil**, né le 11/09/2021  
en Allemagne  
Fils de BUGNAR Klaus et BUGNAR Natascha

- **WILLM Sacha**, né le 22/09/2021  
à Strasbourg  
Fils de WILLM Valentin et HICK Jennifer



## ➔ PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ



- **HICK Jennifer** et **WILLM Valentin**, le 24/06/2021  
- **ROTH Gaëlle** et **WAGNER Fabien**, le 25/06/2021





## GRANDS ANNIVERSAIRES



80 ans : **Madame RIEHM Monique**,  
née le 20/05/1941



80 ans : **Monsieur WENDLING Albert**,  
né le 11/06/1941



80 ans : **Madame KLEIN Marguerite**,  
née le 12/07/1941



80 ans : **Monsieur SPRAUL Jean-Louis**,  
né le 26/07/1941



80 ans : **Monsieur HERRMANN Robert**,  
né le 07/09/1941



## DÉCÈS

**GRAD Madeleine** (née BEYHURST), le 14/12/2020, à l'âge de 79 ans

**KERN Léonard** le 09/06/2021, à l'âge de 83 ans

**NUSS Louise** (née KERN), le 10/08/2021, à l'âge de 77 ans

**FISCHER Auguste**, le 10/09/2021, à l'âge de 78 ans

**MAIRE Christiane** (née BEYER), le 18/09/2021, à l'âge de 78 ans

**VALANCE Jean-Marie**, le 06/10/2021, à l'âge de 77 ans



Les classes de cycle 3 travaillent étroitement avec la municipalité sur un projet sur la biodiversité de notre territoire. Les enfants vont apprendre à connaître les nombreuses espèces qui les entourent mais également à réfléchir sur la fragilité des écosystèmes et notre rôle dans la nature.

Des sorties sont également prévues sur Strasbourg mais également dans les deux villages car l'école s'est lancée un défi.....

**Celui de parcourir 2024 kilomètres en marchant ou en courant, en une année seulement !**



Toutes les classes soutiennent les sportifs et se préparent pour les Jeux Olympiques de 2024 à PARIS !

Tous les jours, vous verrez peut-être des élèves qui marchent, courent dans la cour, dans les villages pour augmenter le nombre de kilomètres parcourus.

D'autres projets autour des Jeux Olympiques sont à l'étude et nous espérons en concrétiser le plus possible.

D'ailleurs, le jeudi 4 décembre, n'hésitez pas à encourager les élèves de primaire qui courent d'Ichtratzheim à Nordhouse lors de la grande course du Téléthon. Vous pourrez applaudir nos sportifs aux alentours de 10h00.

Nous poursuivons nos actions solidaires, et comme chaque année les élèves ont écrit aux militaires qui passent Noël loin de leur famille. Avec la crise, les enfants ont pris conscience que la séparation est difficile à vivre.

**Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.**



L'équipe enseignante et les élèves des écoles.



19 décembre 2020 : les Maires d'Hipsheim et d'Ichtratzheim distribuent des livres offerts par les communes aux enfants, pendant que l'équipe éducative propose des jeux pour ce dernier jour avant les vacances.





2 septembre 2021 : une rentrée scolaire sous le soleil et avec un protocole sanitaire maintenant bien entré dans les habitudes.

Le Maire d'Ichtratzheim, une Adjointe d'Hipsheim et la Directrice de l'école ont souhaité une belle année scolaire aux enfants, qui ont ensuite chanté tous ensemble pour entamer joyeusement cette nouvelle année scolaire



## ➔ ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ

L'équipe enseignante a mené plusieurs actions pour sensibiliser les enfants aux règles citoyennes nécessaires à la vie en société.

**Respecter les règles c'est respecter les autres et permettre à chacun de profiter de sa liberté.**



## ➔ PERMIS VÉLO : LES GENDARMES SENSIBILISENT LES ENFANTS

Deux gendarmes du peloton motorisé de Sélestat ont fait passer le permis vélo aux CM1 et CM2 :

- Tous les élèves ont réussi le permis
- Les équipements obligatoires pour le cycle ont été contrôlés (freins, avertisseurs sonores, éclairages avant, feux arrière, dispositifs réfléchissants rouges à l'arrière et blancs à l'avant, vêtements réfléchissants, gilets fluos hors agglomération)
- Des conseils de bonne pratique et des règles de sécurité ont été donnés
- Des explications basiques de panneaux de signalisations ont été données
- Un livre d'aptitude a été remis à chaque élève (nom et prénom de l'élève, règles de sécurité, résultats du contrôle des équipements obligatoires)

Ces gendarmes ont aussi effectué un contrôle du bus scolaire assurant la navette Hipsheim-Ichtratzheim



*Mardi 1<sup>er</sup> juin - Des gendarmes à l'école pour le permis vélo*



**INTERNET : LE 1ER RISQUE AUQUEL LES PARENTS N'ONT PAS ÉTÉ EXPOSÉS LORSQU'ILS ÉTAIENT ENFANTS**



Qui n'a jamais dit à son enfant qu'il doit faire très attention en traversant la rue ? Qu'il ne faut pas parler à un inconnu ? Qu'il ne faut pas courir sur le trottoir parce qu'un accident est vite arrivé... ?

Tant de conseils avisés et d'explications que les parents formulent à leurs enfants afin de leur donner toutes les clés en vue de les responsabiliser et de les aider à prendre la bonne décision devant chaque situation.

Mais comment agir quand les parents deviennent à leur tour néophytes devant une situation ?

## **Vendredi 11 juin : des gendarmes à l'école pour le permis internet**

Le permis internet : guide pour les parents  
<https://www.permisinternet.fr/fr/page/parents-conseils>

[www.net-ecoute.fr](http://www.net-ecoute.fr) pour les jeunes victimes de violences numériques (ou n° vert 0800 200 000, par chat, via Messenger ou Twitter en MP). Du lundi au vendredi de 9h à 20h

<https://www.nonaharcelement.education.gouv.fr/> pour les jeunes, les parents, témoins,...

## Parents, votre rôle est majeur !

### Quelques bonnes pratiques du guide :

**Partager les mots de passe et pseudo de ses enfants** : vous devez aider votre enfant à construire des pseudos et mots de passe sûrs. Il est important de connaître les pseudos et mots de passe de votre enfant. Un pseudo fiable ne doit donner aucune indication sur le nom, le prénom, la localisation géographique ou encore l'âge de votre enfant.

**Le contrôle parental** : il permet de protéger votre enfant de certains contenus et images qui ne sont pas appropriés à son âge et pourraient le choquer. Le contrôle parental est indispensable pour une bonne utilisation d'Internet par votre enfant.

**Ordinateurs, tablettes et portables dans une pièce commune** : pour vous permettre de surveiller la navigation de votre enfant plus sereinement, il est fortement recommandé d'installer l'ordinateur ou la tablette numérique dans une pièce commune et de limiter son utilisation à cette pièce. Cela vous permettra de toujours garder un œil sur ce que fait votre enfant et il sera plus facile pour lui de vous interpeller s'il a des questions, des remarques.

**La classification par âge** : le « Pan European Game Information », est un système destiné à informer les consommateurs et notamment les parents de l'âge minimum souhaitable pour jouer à un jeu vidéo ou regarder un film.

**Développer l'esprit critique des enfants** : pour que votre enfant devienne un utilisateur responsable d'Internet, il est important de développer son sens critique. Incitez-le à se poser des questions sur les résultats de ses recherches, sur les personnes ou sites qui souhaitent entrer en contact avec lui, sur les images qu'il voit et les informations qu'il reçoit



## JOURNÉE NATIONALE CONTRE LE HARCELEMENT À L'ÉCOLE : VISITE DE L'ÉCOLE PAR L'INSPECTEUR ACADÉMIQUE DU BAS-RHIN LE JEUDI 18 NOVEMBRE



*Mme Clupot, Directrice de l'école, informe le Directeur académique des actions réalisées à l'école pour prévenir les harcèlement.*

Dans le cadre de la journée nationale contre le harcèlement à l'école, l'école a été visitée par M. Geneviève, Directeur académique, représentant le ministère de l'éducation nationale dans le Bas-Rhin, et par Mme Crocenzo, inspectrice académique de notre secteur.

C'est ornés d'un ruban bleu et entourés d'enfants habillés en bleu, que nous avons pris connaissance des réalisations menées par l'équipe enseignante pour sensibiliser les enfants sur le sujet du harcèlement, de ses conséquences, des moyens de les prévenir, de les détecter et d'agir.

Cette visite a été l'occasion d'aborder des sujets comme l'éducation à la citoyenneté, le harcèlement qui se poursuit hors de l'école via les réseaux sociaux, le rôle des nounous et la valorisation nécessaire de ce métier d'intérêt général en lien avec les impacts financiers sur le service périscolaire de la Com Com,...

La visite a été un moment fort et très valorisant pour toute l'équipe éducative.



*Messieurs Geneviève et Gilgenmann ont constaté que cette sensibilisation à la bienveillance est réalisée dès la maternelle*



La « Passerelle » est une association née en 2014 et ouverte à tous les parents d'élèves des écoles d'Hipsheim et d'Ichtratzheim. Son but est de créer une communauté de parents autour de l'école et d'organiser, des manifestations conviviales, récurrentes et ponctuelles mais aussi des actions visant à récolter les fonds nécessaires pour subventionner différents projets d'école (spectacles, sorties scolaires, matériels etc...).

L'année 2020 a vu la pandémie s'immiscer dans le fonctionnement de l'association et covid oblige, aux oubliettes (provisoires, on l'espère) les traditionnelles chasses aux bonbons et aux œufs, goûter de Noël, fête de Carnaval et kermesse de fin d'année.

Ces annulations sont bien sûr sources de recettes en moins ...



Mais pas de quoi nous décourager !! Les membres de l'association fourmillent d'idées d'animations. Ainsi, pour maintenir le lien entre les familles et divertir les enfants, la Passerelle a initié des activités en ligne telles que concours de dessins et de déguisements et a organisé deux après-midis récréatives de jeux à l'occasion de Noël et de la fin de l'année scolaire pour les écoliers.

L'association a également offert des masques en tissu aux élèves. Et a participé à l'achat et à l'installation de matériel informatique d'une valeur de 1000€ pour l'école.

L'assemblée générale de rentrée a dressé le bilan de l'année écoulée et a permis aux différents membres de l'association de se projeter sur les actions à mettre en place pour l'année qui arrive.

Et de nouvelles idées ont fusé.... La traditionnelle chasse aux bonbons d'Halloween et le classique goûter de Noël ont été revisités cette année et ont laissé place à de belles surprises....



Quant à la suite, si le contexte sanitaire le permet, nous aurons grand plaisir à vous retrouver pour la fête de Carnaval, la chasse aux œufs et bien sûr la kermesse de fin d'année.

Enfin, nous tenons à remercier chaleureusement tous les bénévoles, les communes et les entreprises locales ! C'est grâce à votre **volonté** et à votre **investissement** que l'association « la Passerelle » existe. Et si vous aussi êtes motivé et convaincu de l'intérêt de partager idées et compétences pour le bien de nos enfants, de votre village et de l'école, vous êtes cordialement invité à nous rejoindre. Chacun a sa place dans notre association au gré de ses envies et de ses disponibilités.

N'oubliez pas, vous pouvez rester informé des dernières nouvelles sur notre page Facebook (Association La Passerelle Hipsheim – Ichtratzheim).

A très bientôt,

Le comité de La Passerelle

## PRÉVENTION DES NUISANCES LIÉES AU BRUIT

- Activités bruyantes liées au bricolage, entretien d'espace verts, ... sur un domaine privé (y compris lorsque ces prestations sont réalisées par des entreprises)

**Du lundi au samedi de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 19h30 (18h30 le samedi), hors jours fériés**

- Travaux privés soumis à Permis de Construire, Déclaration Préalable,...

**Du lundi au samedi de 7h à 20h, hors jours fériés**



## HORAIRES DOUVERTURE DE LA DÉCHÈTERIE D'ERSTEIN

	Horaires d'hiver	Horaires d'été
<b>Lundi</b>	13h - 16h55	13h-17h55
<b>Mardi</b>	13h - 16h55	13h - 17h55
<b>Mercredi</b>	-	-
<b>Jeudi</b>	13h - 16h55	13h- 17h55
<b>Vendredi</b>	13h - 16h55	13h - 17h55
<b>Samedi</b>	9h - 12h / 14h - 16h55	9h - 12h / 14h - 16h55
<b>Dimanche</b>	9h -12h	9h -12h



## TRANSPORT AU MARCHÉ HEBDOMADAIRE D'ERSTEIN

Un service de transport gratuit pour le marché hebdomadaire est organisé par la Ville d'Erstein le jeudi matin.



**Départ** place de la mairie d'Ichtratzheim à 08h20 (arrivée à Erstein à 09h00)

**Retour** place des fêtes d'Erstein à 11h00

## DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME : UN NOUVEAU SERVICE EN LIGNE

Au 1er janvier 2022, la saisine par voie électronique s'appliquera aux demandes d'autorisations d'urbanisme (Permis de construire, d'aménager et de démolir, déclaration préalable et certificat d'urbanisme) avec la capacité pour toutes les communes de recevoir les demandes sous forme dématérialisée.

Grâce à la dématérialisation, vous pourrez saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans le cadre d'une démarche simplifiée.

Des informations complémentaires, en particulier l'accès au portail du téléservice, seront disponibles d'ici la fin d'année et en janvier 2022 en mairie et sur le site internet de la commune.



## VIGILANCE SUR LES ISOLATIONS ET TRAVAUX À 1 €

Méfiez-vous de certaines pratiques et d'arguments trompeurs. La Communauté de Communes du Canton d'Erstein vous appelle à la vigilance sur les travaux d'isolations et d'énergie renouvelables à 1€.

A cet effet, elle invite les particuliers à ne pas prendre d'engagements pour ce type d'offre sans avoir pris l'attache au préalable, de la conseillère Info Energie du territoire, membre du réseau FAIRE.



Contactez Aurélie BRUDER, conseillère FAIRE au 06.42.06.33.51 ou par mail [infoenergie@cc-erstein.fr](mailto:infoenergie@cc-erstein.fr)

## CRISE SANITAIRE : UN OUTIL POUR FACILITER VOS DÉPLACEMENTS EN ALLEMAGNE ET EN SUISSE

Un outil numérique a été développé afin de renseigner l'utilisateur sur les règles sanitaires à respecter pour se rendre dans les pays voisins, en fonction du motif, de la durée,...

Simple et intuitif, il doit faciliter les déplacements dans la région franco-germano-suisse.

<https://www.cec-zev.eu/thematiques/coronavirus-en-region-franco-allemande/outil-numerique-de-franchissement-des-frontieres/>

# *Vos élus Municipaux*



*vous souhaitent de très belles  
fêtes de fin d'année,*

*et vous présentent leurs*

*Meilleurs Vœux*

*pour l'année 2022*

